

Service émetteur : **Direction Départementale du Val-d'Oise**
Service Santé Environnement

La directrice départementale du Val-d'Oise
Agence Régionale de Santé

Affaire suivie par : L.NEUVILLE
Courriel : laetitia.neuville@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 14 78
Télécopie : 01 30 32 83 48

Réf : 19A1228/19D *2129*
PJ : Avis ARS du 17/09/2019

Date : **- 6 NOV. 2019**

Objet : **Autorisation environnementale unique - Complément
ICPE – Projet d'extension d'une plateforme logistique
Société PANHARD DEVELOPPEMENT à PUISEUX-
PONTOISE**

au

Directeur Régional et Interdépartemental de
l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-
France (DRIEE)
UD95
5, avenue de la Palette
95 000 CERGY-PONTOISE

A l'attention de M. DELAFALIZE

Par courriel du 28 octobre 2019, vous avez sollicité mon avis au sujet du projet mentionné en objet.

Mon service a rendu des avis sur ce projet de plateforme logistique en 2014 et 2015 dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale au titre des ICPE, ainsi qu'en 2019 pour sa modification et son extension (demande d'examen au cas par cas et autorisation environnementale dans le cadre du permis de construire).

Les pièces transmises dans le cadre de l'autorisation environnementale unique sont identiques à celles fournies à mon service en août 2019. Je note qu'une nouvelle pièce a été jointe à ce dossier, l'étude de dangers. Celle-ci n'est pas de nature à remettre en cause les observations portées dans mon avis du 17 septembre 2019 (cf. pièce jointe).

Mon service se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise
de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France
Département Veille et Sécurité Sanitaires
Service Santé Environnement
Ingénieur d'Études Sanitaires

Florence LEBLOND-VIENNOT